



Athlétisme
Promotion
Yvelines

POUR LES MINEURS :- Identité des parents ou du responsable légal :

NOM : Prénom :

- Coordonnées des parents ou du responsable légal si différentes de l'athlète :

Adresse :

Code Postal : Ville :

☎ fixe : 📱 portable :

Email si différent du 1^{er} :

Je déclare adhérer à l'APY-Buc, demande à être sur la liste de ses membres et m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur du club.

Date et signature de l'athlète (des parents ou du représentant légal si l'athlète est mineur) :

Pièces à joindre :

- Certificat médical (**datant de moins de 6 mois**) mentionnant **la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition**
Ou, pour les anciens adhérents, remplir en ligne le questionnaire de santé envoyé sur votre boîte mail par la FFA fin mai – Certificat médical désormais valable 3 ans si vous répondez NON à toutes les questions !
- Chèque à l'ordre de l'APY-Buc. L'inscription comprend la cotisation à l'APY-BUC et la licence FFA assurance comprise.
- Maillot du club exclusivement à l'achat au prix de 10€, chèque à l'ordre de l'APY-Buc (prix coûtant : 40€, soit 30€ supportés par le club). Rappel : port du maillot obligatoire lors des compétitions.
- Pour les mineurs, autorisation parentale signée.

Seul un dossier complet sera pris en compte (bulletin d'inscription rempli, certificat médical ou questionnaire de santé FFA rempli en ligne, règlement par chèque et autorisation parentale pour les mineurs)

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS CODE DE BONNE CONDUITE

Je soussigné(e) Madame, Monsieur
responsable de l'enfant
l'autorise à pratiquer l'Athlétisme au sein de l'APY-Buc.

1/ Les activités proposées sont accessibles à tous, quel que soit le niveau.
L'inscription à l'école d'athlétisme suppose discipline, assiduité et participation active aux entraînements et aux compétitions. Le sérieux dans la pratique et le respect mutuel entre jeunes et avec les entraîneurs sont indispensables à la réussite des entraînements. En cas de non-respect de ces règles, l'association se réserve le droit d'appliquer ce code de bonne conduite aux jeunes athlètes :

Première mise en garde: avertissement par l'encadrant. Si le comportement ne s'améliore pas, convocation des parents. Si, malgré cet échange avec les parents, l'enfant ne respecte toujours pas les règles, exclusion temporaire. Si aucune de ces mesures ne débouche sur une meilleure attitude, l'exclusion définitive de l'enfant sera envisagée.

2/ **Les effectifs seront limités dans la catégorie Poussins. Pour les renouvellements, seront prioritaires les enfants qui ont participé à 2 compétitions au moins lors de la saison précédente.**

3/ Les enfants arrivent et repartent à l'heure. Je reconnais avoir pris connaissance des horaires d'entraînement et m'engage à m'assurer de la présence de l'animateur ou du responsable de la section avant de laisser mon enfant sur le lieu de l'entraînement. En cas d'absence imprévue de l'entraîneur ou de l'encadrant 15 minutes après l'heure normale, l'activité est annulée.

La responsabilité de l'association s'arrête à la fin de l'activité.



Athlétisme
Promotion
Yvelines

BULLETIN D'INSCRIPTION 2019/2020

4/ Une tenue de sport adaptée est exigée pour participer aux entraînements (pantalons de sport ou short, chaussures de sport). Si l'enfant n'est pas en tenue, il ne pourra pas participer au cours.

5/ J'autorise mon enfant à quitter seul (non accompagné) l'enceinte du stade après les séances d'entraînement. En dehors du stade, l'enfant est sous ma responsabilité.

OUI NON (Rayer la mention inutile)

6/ J'autorise les entraîneurs ou les responsables du club à transporter mon enfant dans leur véhicule lors des déplacements au cours des entraînements ou pour les compétitions.

OUI NON (Rayer la mention inutile)

7/ J'autorise les entraîneurs ou les responsables du club à faire pratiquer sur mon enfant toute intervention médicale ou chirurgicale en cas d'urgence.

OUI NON (Rayer la mention inutile)

8/ J'autorise les entraîneurs ou les responsables du club à utiliser ou diffuser son image dans le seul but de promouvoir gracieusement les activités de l'association.

OUI NON (Rayer la mention inutile)

9/ Je pourrai par ailleurs une ou deux fois par an accompagner les enfants au cours des déplacements.

OUI NON (Rayer la mention inutile)

10/ L'abandon en cours d'année ne donne droit à aucun remboursement.

11/ Les portables et autres effets restent sous la responsabilité du propriétaire.

Fait à le

Signature du responsable (Précédée de la mention : « Lu et approuvé »)

ADHESION RENOUELEMENT MUTATION
(cocher la case concernée)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Mini-Athlé: | pour les enfants né(e)s en 2013 et 2014 |
| Bucois <input type="checkbox"/> 100€ | Hors commune <input type="checkbox"/> 110€ |
| <input type="checkbox"/> Super poussin(e)s /poussin(e)s : | pour les enfants né(e)s entre 2009 et 2012 |
| Bucois <input type="checkbox"/> 120€ | Hors commune <input type="checkbox"/> 130€ |
| <input type="checkbox"/> Benjamin(e)s/Minimes : | pour les enfants né(e)s entre 2005 et 2008 |
| Bucois <input type="checkbox"/> 120€ | Hors commune <input type="checkbox"/> 130€ |
| <input type="checkbox"/> Performance : | Compétition Piste de Cadet (2003-2004) à Master |
| Bucois <input type="checkbox"/> 150€ | Hors commune <input type="checkbox"/> 160€ |
| <input type="checkbox"/> Running : | Course Hors-Stade de Cadet (2003-2004) à Master |
| Bucois <input type="checkbox"/> 130€ | Hors commune <input type="checkbox"/> 140€ |
| <input type="checkbox"/> Marche Nordique | De Cadet (2003-2004) à Master |
| Bucois <input type="checkbox"/> 110€ | Hors commune <input type="checkbox"/> 120€ |

En cas d'inscription de plusieurs personnes d'une même famille :
réduction de 10€ à partir du second, 20€ à partir du troisième, etc...

N° de licence (si déjà licencié à la FFA) :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F M

Nationalité :

Adresse:

Code Postal : Ville :

☎ fixe : 📱 portable :

E-mail pour la réception de la licence (Indispensable) ! Merci d'écrire

lisiblement :

APY-BUC • Parc des Sports André Dufranne • 446 avenue MoraneSaulnier • 78530 BUC
E-mail : apybuc@laposte.net • <http://www.apybuc.fr> • Contact : Le Président 06.08.03.88.66